

**PROCÈS-VERBAL
Conseil de quartier de Val-Bélair
Conseil d'administration**

**Procès-verbal de la séance spéciale
du conseil d'administration
du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 21 avril 2021 à 21 h 30,
par visioconférence**

SONT PRÉSENTS

M. Jean-Sébastien Mathon	Président
M ^{me} Géraldine Bouchard-Vézina	Administratrice
M ^{me} Mélanie Cantin	Administratrice
M. Patrick Délerin	Administrateur
M ^{me} Francine Dion	Administratrice
M. Maxime Falardeau	Administrateur
M ^{me} Julie Labonté	Administratrice
M. Stéphane Martin	Administrateur
M. Jean Thibault	Administrateur

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

M ^{me} Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien
----------------------------------	-----------------------

EST ABSENT

M. Sylvain Légaré	Conseiller municipal
-------------------	----------------------

Trois citoyens sont présents à l'assemblée.

IL Y A QUORUM

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 21 avril 2021

Par visioconférence

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Cooptation des nouveaux administrateurs
4. Nomination des officiers
5. Période d'information du conseiller municipal
6. Questions et commentaires du public
7. Divers
8. Levée de l'assemblée

21-04-01 Ouverture de l'assemblée

À 21 h 30, M. Jean-Sébastien Mathon procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

21-04-02 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Stéphane Martin, appuyé par M. Jean Thibault, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

21-04-03 Cooptation des nouveaux administrateurs

M. Jean-Sébastien Mathon informe l'assemblée que le conseil peut nommer trois administrateurs ou administratrices par cooptation. Il dépose trois dossiers de candidatures qui sont en conformité avec les règlements régissant les conseils de quartier.

Résolution CQVB-21-CA-13

Il est proposé par M^{me} Francine Dion, appuyée par M. Maxime Falardeau, que M^{me} Josée Savard soit acceptée comme membre cooptée du conseil de quartier de Val-Bélair jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2021.

Résolution CQVB-21-CA-14

Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Patrick Délerin, que M. Marc-André Ducharme soit accepté comme membre coopté du conseil de quartier de Val-Bélair jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2021.

Résolution CQVB-21-CA-15

Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M. Stéphane Martin, que M. Charles Gillespie soit accepté comme membre coopté du conseil de quartier de Val-Bélair jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2021.

21-04-04 Nomination des officiers

M. Jean-Sébastien Mathon explique que suivant les élections des membres du conseil de quartier lors de l'assemblée générale annuelle, un nouveau conseil exécutif doit être élu. Il appelle les mises en candidature.

- M^{me} Mélanie Cantin propose la candidature de M^{me} Francine Dion à titre de présidente.
- M^{me} Francine Dion propose la candidature de M. Jean Thibault à titre de trésorier.
- M. Maxime Falardeau propose la candidature de M^{me} Mélanie Cantin à titre de secrétaire.

Résolution CQVB-21-CA-16

M^{me} Francine Dion est élue par acclamation au poste de présidente du conseil de quartier de Val-Bélair.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQVB-21-CA-17

Il est proposé par M^{me} Francine Dion, appuyé par MM. Maxime Falardeau et Patrick Délerin, de nommer M. Jean Thibault au poste de trésorier du conseil de quartier de Val-Bélair.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQVB-21-CA-18

Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Patrick Délerin, de nommer M^{me} Mélanie Cantin au poste de secrétaire du conseil de quartier de Val-Bélair.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Suivant ces nominations, il y a lieu pour le conseil de désigner les personnes autorisées à procéder à la signature des chèques.

Résolution CQVB-21-CA-19

Il est proposé par M. Marc-André Ducharme, appuyé par M. Patrick Délerin, que M^{me} Francine Dion et M. Jean Thibault soient autorisés à signer les chèques au nom du conseil de quartier de Val-Bélair, et que M. Maxime Falardeau puisse agir en tant que cosignataire advenant l'incapacité d'agir des personnes précédemment nommées.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

21-04-05 Période d'information du conseiller municipal

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

21-04-06 Questions et commentaires du public

Aucune question n'est adressée de la part du public.

21-04-07 Divers

- M. Jean-Sébastien Mathon rappelle les règles entourant le rôle d'administrateur du conseil de quartier. Il précise que la seule porte-parole du conseil autorisée est la présidente et que, en dehors des séances, chaque administrateur doit s'exprimer en son propre nom et non en celui du conseil de quartier, ce dernier s'exprimant uniquement par des résolutions adoptées par l'ensemble des membres.
- Dans le but de permettre notamment aux nouveaux administrateurs de bien comprendre leur rôle et de pouvoir discuter de certains projets actuellement en consultation, une réunion de travail entre les administrateurs sera planifiée d'ici à la prochaine séance régulière.

21-04-08 Levée de l'assemblée

À 21 h 47, l'ordre du jour étant épuisé, M^{me} Francine Dion, appuyée par M. Marc-André Ducharme, propose de lever la séance. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Caroline Ouellet et révisé par M^{me} Mélanie Cantin, secrétaire.

Signature autorisée

Francine Dion, présidente

Signature autorisée

Mélanie Cantin, secrétaire